

**24.—Nouvelles émissions nettes d'obligations canadiennes, 1962-1966, et obligations en cours au 31 décembre 1962-1966**

NOTA.—Les obligations fédérales, provinciales et municipales comprennent des titres émis et garantis; les obligations des sociétés comprennent les effets des sociétés de finance et autres effets commerciaux à court terme; les «autres obligations» comprennent les obligations d'institutions religieuses et autres, ainsi qu'un faible montant d'obligations étrangères payables en dollars canadiens.

Détail	1962	1963	1964	1965	1966
<b>OBLIGATIONS ÉMISES</b>					
(millions de dollars)					
Gouvernement du Canada.....	801	827	457	-52	430
Bons du Trésor.....	280	75	-100	10	20
Obligations négociables.....	38	273	55	-395	57
Obligations non négociables.....	483	479	502	333	553
Gouvernements provinciaux.....	709	901	947	729	1,497
Gouvernements municipaux.....	230	390	440	271	328
Sociétés constituées.....	646	744	1,120	989	1,038
Effets des sociétés de financement.....	144	166	259	-162	99
Autres valeurs à court terme.....	58	-43	46	-120	31
Obligations.....	444	621	815	1,271	908
Autres obligations.....	10	30	11	39	33
<b>Total.....</b>	<b>2,396</b>	<b>2,892</b>	<b>2,975</b>	<b>1,976</b>	<b>3,326</b>
<b>OBLIGATIONS EN COURS, 31 DÉCEMBRE</b>					
(millions de dollars)					
Gouvernement du Canada.....	19,448	20,276	20,733	20,681	21,111
Gouvernements provinciaux.....	9,051	10,206	11,155	11,889	13,424
Gouvernements municipaux.....	4,363	4,753	5,193	5,464	5,793
Sociétés constituées <sup>1</sup> .....	7,963	8,224	9,042	10,129	10,945
Institutions.....	302	332	343	380	413
<b>Total.....</b>	<b>41,127</b>	<b>43,791</b>	<b>46,466</b>	<b>48,543</b>	<b>51,686</b>

<sup>1</sup> Comprend d'autres emprunteurs commerciaux.

**Répartition des obligations détenues.**—Le tableau 25 donne la répartition estimative des obligations des gouvernements et des sociétés constituées entre les principaux acheteurs de valeurs au 31 décembre 1966. Les gouvernements et les institutions financières énumérées dans le tableau détenaient la moitié du total, les non-résidents 20 p. 100 et les résidents 30 p. 100. Toutefois, sur cette proportion de 30 p. 100, 12 p. 100 était détenu par des particuliers sous forme d'obligations d'épargne du Canada. Parmi les plus importants détenteurs connus se trouvaient les banques à charte (10 p. 100 du total), les sociétés d'assurance-vie (9 p. 100) et les régimes de retraite en fiducie (8 p. 100).